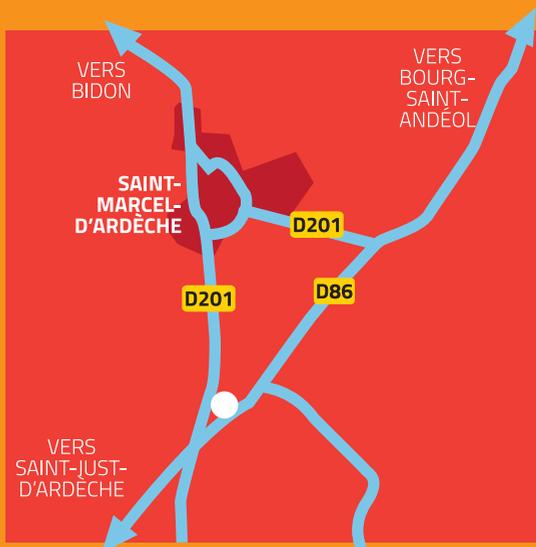


INFORMATIONS PRATIQUES

Inscriptions pour les animations (ateliers, tables-rondes et conférences) sur www.ccdraga.fr

Salon ouvert sur entrée libre le mardi 5 novembre 2019 de 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h, au complexe sportif – quartier Bas Fez- RD 86, à Saint Marcel d'Ardèche (07700). Restauration possible sur place.

Coordonnées GPS : 44°18'52.9"N 4°36'59.5"E



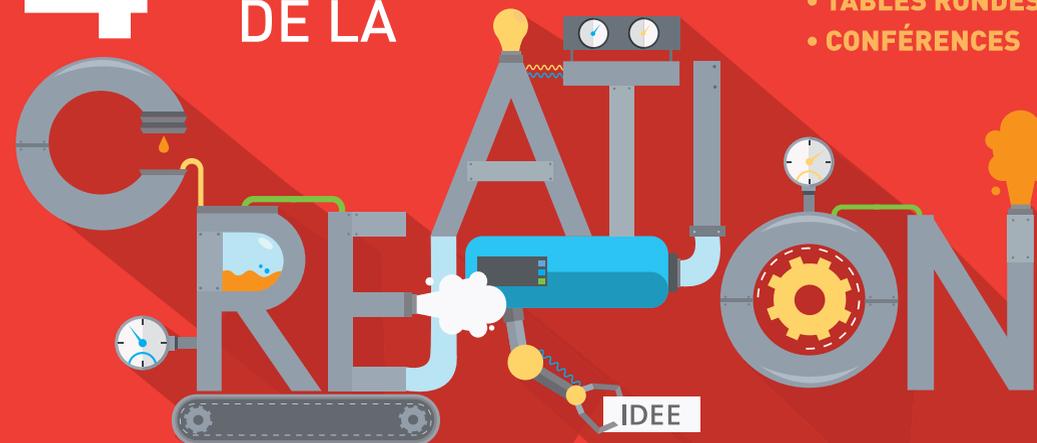
RENSEIGNEMENTS :

Communauté de communes DRAGA
Tel : 04 75 54 57 05
economie@ccdraga.fr
www.ccdraga.fr

+ D'INFOS SUR WWW.CCDRAGA.FR

*Informations sous réserve de modifications

4^e SALON DE LA



- EXPOSANTS
- ATELIERS
- TABLES RONDES
- CONFÉRENCES

ET REPRISE D'ENTREPRISE

SAINT-MARCEL-D'ARDÈCHE
5 NOV. 2019

COMPLEXE SPORTIF - QUARTIER BAS FEZ

9H-12H30

ENTRÉE LIBRE

14H-17H

+ D'INFOS SUR WWW.CCDRAGA.FR

Conception graphique : Chloé Dallbert - chloe.dallbert@alliceadd.fr - 06 20 58 14 47



RENCONTREZ DES SPÉCIALISTES **DE LA CRÉATION** ET DE LA REPRISE D'ENTREPRISE POUR RÉUSSIR VOTRE PROJET !

LISTE DES EXPOSANTS

PRÉSENTS SUR LE SALON DE LA CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE*

DE MON IDÉE À MON PROJET :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, IPRES (prestataire d'aide à la création d'entreprise), AMESUD (économie sociale et solidaire), CIDFF-MIFE (accompagnement à la création d'activité).

MON FINANCEMENT :

Pôle emploi, Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale (prêts d'honneur), ADIE (micro-crédit), Cap emploi (emploi des personnes handicapées), Réseau Entreprendre Drôme Ardèche (prêts d'honneur), Crédit Mutuel (établissement bancaire).

MA PROTECTION SOCIALE :

URSSAF, la RAM (expert en assurance maladie des indépendants), GAN Prévoyance.

MON STATUT JURIDIQUE :

Pollen-scop (coopérative d'entrepreneurs), Cerfrance et In Extenso (cabinets d'expertise-comptable).

MES FORMALITÉS :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat, GAN Assurances.

MON INSTALLATION ET MON RÉSEAU :

Pépinières d'entreprises l'Espéidou/le Faisceau Sud, Atout Tricastin (club d'entreprises), EGEE Rhône-Alpes (réseau d'aide bénévole aux créateurs).

En 2019, le salon de la création et de la reprise d'entreprise innove et propose plusieurs animations sur la journée. Inscriptions vivement conseillées sur le site internet de la Communauté de communes DRAGA www.ccdraga.fr ou sur place.

PROGRAMME DES ANIMATIONS

TESTEZ VOTRE PROJET

Atelier individuel

A 10h, 10h30, 11h, 11h30

Durée de chaque atelier : 30 minutes - Nombre de places : 4 - En salle d'atelier

Devant des spécialistes de la création d'entreprise, exercez-vous à présenter votre projet de création ou de reprise d'entreprise. En condition réelle, préparez-vous comme si vous pitchiez devant votre banquier ou des futurs partenaires commerciaux pour les convaincre de la faisabilité de votre projet !

Le groupe d'experts sera présent pour apporter son regard professionnel et des axes d'amélioration à chaque participant. Il sera composé de représentants du Crédit Mutuel, de Cerfrance, d'Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale et de la pépinière le Faisceau Sud/l'Espéidou.

QUELLE STRUCTURE JURIDIQUE POUR MON ENTREPRISE ?

Conférence - A 10h

Durée : 1h00 - Nombre de places : 30

En salle de conférence

Animée par le cabinet d'expertise comptable In Extenso.

Pour vous aider à choisir le meilleur statut, informez-vous sur les différentes formes juridiques possibles lorsque vous créez ou reprenez une entreprise. Entreprise individuelle ou société, vous pourrez opter pour la meilleure solution en toute connaissance de cause.

AVANT DE VOUS LANCER : L'ÉTUDE DE MARCHÉ

Atelier collectif - A 11h

Durée : 1h - Nombre de places : 15.

En salle d'atelier

Animé par Jacques GIRAUD, intervenant à Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale.

L'étude de marché constitue une étape primordiale du parcours de création d'entreprise car elle permet de vérifier l'opportunité du projet. Pour ne pas la négliger, mettez tous les atouts de votre côté en suivant cet atelier qui donnera les clés d'une étude de marché réussie. Dans quel environnement se situe mon projet ? Quelle est ma concurrence ? Comment déterminer ma cible... voici quelques unes des questions qu'il convient de se poser avant de se lancer. L'atelier rappellera les objectifs de l'étude de marché et renseignera les porteurs de projet sur la méthodologie.

ÊTRE SALARIÉ DE SON ENTREPRISE AVEC LA COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS

Table-ronde - A 14h30

Durée : 45 minutes - Nombre de places : 15

En salle d'atelier

Animée par Pascal MONOT, de Pollen-Scop

Vous souhaitez être à votre compte sans créer d'entreprise ? C'est possible grâce à la coopérative d'activités. Une coopérative regroupe des créateurs d'activité qui partagent une entreprise. Ils mutualisent ainsi des moyens techniques, administratifs, comptables, des temps de formation et d'accompagnement qui leur permettent de tester, développer et pérenniser leur activité. Une solution pour entreprendre autrement.

LA REPRISE D'ENTREPRISE, MODE D'EMPLOI

Conférence - A 14h30

Durée : 1 heure - Nombre de places : 30

En salle de conférence

Animée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche.

Reprendre une entreprise existante constitue une alternative à la création d'activité. Comment s'y prendre pour reprendre une entreprise ? Comment connaître les offres ? Quelles sont les clés d'un projet réussi ? Comment bien évaluer l'entreprise à reprendre et savoir si elle a bien été estimée ? Une intervention conjointe de la CMA et de la CCI de l'Ardèche pour tout connaître de la reprise d'entreprise.

LA PROTECTION SOCIALE DU CHEF D'ENTREPRISE

Conférence - A 15h30

Durée : 1 heure - Nombre de places : 30

En salle de conférence

Animée par la RAM, organisme conventionné de la Sécurité Sociale des Indépendants qui gère la protection sociale des artisans, commerçants et professions libérales.

Qui va gérer ma protection sociale une fois que j'aurai créé mon entreprise ? Comment suis-je couvert en cas d'arrêt de travail ? Ai-je des droits en cas de maternité ? Vais-je cotiser pour ma retraite ? Quelles sont les différences en fonction du statut ? Retrouvez les réponses à vos préoccupations lors de cette intervention éclairant les participants sur le fonctionnement de la protection sociale.

FINANCER SA CRÉATION D'ACTIVITÉ PAR LE CROWDFUNDING

Atelier collectif - A 15h30

Durée : 1 heure - Nombre de places : 15

En salle d'atelier

Animé par Kocoriko.

Le financement participatif, ou crowdfunding, constitue un outil de financement de la création d'entreprise, en sollicitant des fonds auprès du public via les plateformes dédiées. Pour connaître les facteurs clés de succès d'une campagne de crowdfunding, retrouvez sur l'atelier tous les conseils de la plate-forme Kocoriko.